

Dimanche 1^{er} Mars 2025

BIKE & RUN du DRAGON
et
DUATHLON JEUNES

Organisés à Draguignan au terrain de Sainte Barbe
par

Draguignan Triathlon



PROGRAMME

Bike and Run

- 8h00-9h00 : Retrait des dossards B&R XS et S
- 8h45-9h15 : Ouverture parc à vélos
- 9h15 : Briefing B&R XS et S
- 9h30 : DEPART B&R XS et S**
- 11h15 : Remise des Prix B&R XS et S

Duathlons

- 12h30-13h30 : Retrait des dossards Duathlon Jeunes
- 13h15-13h45 : Ouverture parc à vélos
- 14h00 : Départ Duathlon MPO***
- 14h15 : Départ Duathlon PO**
- 14h45 : Départ Duathlon PU**
- 15h15 : Départ Duathlon BE**
- 16h00 : Remise des Prix Duathlon Jeunes

***suivant le nombre d'inscrit en mini-poussins, un seul départ sera donné en commun avec les poussins**

REGLEMENT DU BIKE AND RUN S ET XS

Article 1 : Date et lieu des épreuves

Les épreuves se dérouleront le **Dimanche 26 octobre 2024** au terrain de Sainte Barbe à DRAGUIGNAN.

Adresse : Chemin de Sainte Barbe 83300 DRAGUIGNAN

Accès piétons, parkings au complexe sportif Henri Giran, 1111 Boulevard Léon Blum, 83300 DRAGUIGNAN.

Article 2 : Les épreuves

Le Bike &Run du Dragon comportera 2 épreuves :

- **Course XS** : ouverte aux personnes nées en 2011 et avant, sur un parcours de 7.0 km environ, limitée à 50 équipes.

- **Course S** : ouverte aux personnes nées en 2009 et avant sur un parcours de 13.5 km environ, limitée à 50 équipes.

Article 3 : Les horaires

8h00-9h00 : Retrait des dossards B&R XS et S

8h15-9h15 : ouverture parc a vélo

9h15 : Briefing B&R XS et S

9h30 : DEPART B&R XS et S

11h15 : Remise des Prix B&R XS et S

Exposé de course 10 minutes avant chaque épreuve.

Article 4 : Les participants

Les épreuves sont ouvertes à tous les Licenciés FFTRI et Non Licenciés. Les non licenciés FFTRI présenteront un certificat médical autorisant la pratique du triathlon en compétition daté de moins de 1 an à la date de l'épreuve et s'acquitteront du montant du pass-compétition (2€/équiper non-licencié).

L'inscription se fera par uniquement sur le site <https://eventicom.fr/>

Les inscriptions « club » seront possibles via un fichier Excel envoyé par les organisateurs aux clubs qui en feront la demande par mail sur draguignan.triathlon@gmail.com.

Course XS : 20€ par équipe (+ 2€ pour chaque non-licencié FFTRI compétition, pour toutes les courses).

Course S : 30 € par équipe (+2€ pour chaque non-licencié FFTRI compétition, pour toutes les courses).

Inscriptions sur place possibles en fonction des places disponibles ; supplément de 5€ par équipe pour les courses XS et S (+pass compétition si non licenciés)

Aucun remboursement ne sera effectué pour la défection d'un concurrent. En cas d'annulation de la course, le club remboursera la somme engagée hors frais de dossier.

Article 5 : Retrait des dossards

Les concurrents devront présenter :

- Leur licence FFTRI compétition 2025

- Un certificat médical pour les non licenciés, y compris licenciés FFA et FFC

Article 6 : Conditions générales

Le déroulement des épreuves s'effectuera suivant le cahier des charges en vigueur de la FFTRI et suivant les règles établies par la Ligue Provence Alpes Côte d'Azur de Triathlon.

Article 7 : Déroulement des épreuves

- Les épreuves se déroulent par équipes de 2, féminine, masculine ou mixte.
- Lors du départ, les coureurs s'élanceront en premier pour une boucle de 400m environ et rejoindront leur équipier en vélo pour effectuer ensemble le parcours défini.
- Le port du casque à coque rigide (normes CE), jugulaire fermée, est obligatoire pour les 2 participants sur l'ensemble du parcours.
- Le dossard doit être porté par les 2 participants durant toute la durée de la course et placé devant.
- Le vélo fait office de "témoin" du relais et doit donc effectuer la totalité du parcours.
- La prise de relais doit se faire de la main à la main.
- Les 2 participants doivent être ensemble sur l'ensemble du parcours et doivent franchir la ligne d'arrivée ensemble ; le temps sera pris sur le 2ème franchissant la ligne d'arrivée.
- Toute aide extérieure est interdite sous peine de disqualification par les arbitres de la Ligue présents sur la manifestation.
- Il est strictement interdit de jeter des détritrus sur le parcours, sous peine de disqualification par les arbitres.
- Les concurrents acceptent en toutes circonstances de se soumettre aux décisions des arbitres qui sont sans appel.

Article 8 : Responsabilité

Les organisateurs ne peuvent être tenus responsables des vols, pertes de matériel ou en cas de défaillance ou d'accident consécutif à un mauvais état de santé et/ou au non-respect des règles de sécurité. L'émargement au retrait des dossards vaut acceptation du règlement.

Article 9 : Assurance

Les licenciés sont couverts par les garanties accordées par l'assurance de leur licence FFTRI, les non-licenciés par leur assurance journalière. Les concurrents participent aux courses sous leur entière responsabilité. L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, d'accident ou de défaillance physique immédiate ou future, consécutive à un mauvais état de santé.

La compétition est couverte pour les risques en Responsabilité Civile auprès de l'assurance de la FFTRI.

Article 10 : Dispositions sur le droit à l'image

Par sa participation au Bike and Run du Dragon, chaque concurrent autorise expressément l'association Draguignan Triathlon à utiliser ou à faire utiliser, à reproduire ou à faire reproduire son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive en vue de toute exploitation de communication.

Article 11 : Récompenses

- Bike & Run S :**
- 3 Premières équipes Homme**
 - 3 Premières équipes Femme**
 - Premières équipe Mixte**
 - Première équipe Junior – Première équipe Fille Junior (si plus de 3 équipes)**
 - Première équipe Cadet – Première équipe Fille Cadet (si plus de 3 équipes)**

Bike & Run XS : **3 Premières équipes Homme**
3 Premières équipes Femme
Premières équipe Mixte
Première équipe Minimale – Première équipe Fille Minimale (si plus de 3 équipes)

REGLEMENT DU DUATHLON JEUNES

Article 1 : Date et lieu des épreuves

Les épreuves se dérouleront le **Samedi 1^{er} Mars 2025** au terrain de Sainte Barbe à DRAGUIGNAN.

Adresse : Chemin de Sainte Barbe 83300 DRAGUIGNAN

Accès piétons, parkings au complexe sportif Henri Giran, 1111 Boulevard Léon Blum, 83300 DRAGUIGNAN.

Article 2: Les épreuves

Le Duathlon Jeunes comportera 4 épreuves :

- **Course MPO** : ouverte aux personnes nées en 2018 et 2019

Distance : 250m de course à pied + 1000m de VTT + 250m de course à pied

- **Course PO** : ouverte aux personnes nées en 2016 et 2017

Distance : 250m de course à pied + 1000m de VTT + 250m de course à pied

- **Course PU** : ouverte aux personnes nées en 2014 et 2015

Distance : 500m de course à pied + 2000m de VTT + 500m de course à pied

- **Course BE** : ouverte aux personnes nées en 2012 et 2013

Distance : 750m de course à pied + 4600m de VTT + 750m de course à pied

La partie vélo s'effectuera en VTT pour l'ensemble des épreuves, vélo de route interdit.

Article 3 : Les horaires

12h30-13h30 : Retrait des dossards Duathlon Jeunes

13h15-13h45 : ouverture parc a vélo

14h00 : **Départ Duathlon MPO***

14h15 : **Départ Duathlon PO**

14h45 : **Départ Duathlon PU**

15h15 : **Départ Duathlon BE**

16h00 : Remise des Prix Duathlon Jeunes

Exposé de course 5 minutes avant chaque épreuve.

*suivant le nombre d'inscrits, un départ commun avec les poussins sera réalisé

Article 4 : Les participants

Les épreuves sont ouvertes à tous les Licenciés FFTRI et Non Licenciés. Les non licenciés FFTRI présenteront un certificat médical autorisant la pratique du Triathlon en compétition daté de moins de 1 an à la date de l'épreuve et s'acquitteront du montant du pass-compétition.

L'inscription se fera par uniquement sur le site <https://eventicom.fr/>

Le tarif pour les courses « jeunes » est fixé à 8€ pour les licenciés FFTRI. (+2€ de pass compétition pour les non-licenciés).

Inscriptions sur place possibles en fonction des places disponibles ; supplément de 5€ (+pass compétition si non licencié).

Aucun remboursement ne sera effectué pour la défection d'un concurrent. En cas d'annulation de la course, le club remboursera la somme engagée hors frais de dossier.

Article 5 : Retrait des dossards

Les concurrents devront présenter :

- Leur licence FFTRI compétition 2025
- Un certificat médical pour les non licenciés, y compris licenciés FFA et FFC

Article 6 : Conditions générales

Le déroulement des épreuves s'effectuera suivant le cahier des charges en vigueur de la FFTRI et suivant les règles établies par la Ligue Provence Alpes Côte d'Azur de Triathlon.

Article 7 : Responsabilité

Les organisateurs ne peuvent être tenus responsables des vols, pertes de matériel ou en cas de défaillance ou d'accident consécutif à un mauvais état de santé et/ou au non-respect des règles de sécurité.

L'émargement au retrait des dossards vaut acceptation du règlement.

Article 8 : Assurance

Les licenciés sont couverts par les garanties accordées par l'assurance de leur licence FFTRI, les non-licenciés par leur assurance journalière. Les concurrents participent aux courses sous leur entière responsabilité. L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, d'accident ou de défaillance physique immédiate ou future, consécutive à un mauvais état de santé.

La compétition est couverte pour les risques en Responsabilité Civile auprès de l'assurance de la FFTRI.

Article 9 : Dispositions sur le droit à l'image

Par sa participation au Duathlon du Dragon, chaque concurrent autorise expressément l'association Draguignan Triathlon à utiliser ou à faire utiliser, à reproduire ou à faire reproduire son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive en vue de toute exploitation de communication.

Article 10 : Récompenses

Médailles à l'arrivée pour tous les participants.

3 Premiers mini-poussin fille (née en 2018 et 2019)

3 Premiers mini-poussin garçon (né entre 2018 -2019)

3 Premiers poussin fille (née en 2016 et 2017)

3 Premiers poussin garçon (né entre 2016 -2017)

3 Premiers pupille fille (née en 2014 et 2015)

3 Premiers pupille garçon (né entre 2014 -2015)

3 Premiers benjamin fille (née en 2012 et 2013)

3 Premiers benjamin garçon (né entre 2012 -2013)